



# Comité Directeur

## PROCÈS VERBAL du mercredi 12 juillet 2023

### Visioconférence

**Présidence** : Philippe COLLOT.

**Secrétaire** : Christiane CAU

**Présents** : Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE, Monique MACHO, Bernard MARMION, Jean-Paul PEYRIN, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Gilles TANNIER, Ludovic VANTYGHEM, Orlando VIEIRA, Gérard VIVES.

**Excusés** : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Isabelle CHILARD, Dominique GODEFROY, Patrick POIX.

**Assiste** : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif).

#### 1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre cette dernière séance de travail de la saison en remerciant les membres de leur présence et de tout le travail réalisé au cours de cette saison.

Avant de passer à l'ordre du jour, il évoque la situation de clubs qui se trouvent en redressement judiciaire.

#### 2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 30/06/2023

Le PV, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

#### 3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

##### • LFA / FFF

**Commission Fédérale bénévolat mixité et féminisation** : ces 2 commissions sont fusionnées à compter de la Saison 2023/2024, un des objectifs étant de maximiser la visibilité des 2 commissions et donner plus d'impact à leurs actions.

**Commission Fédérale FUTNET** : cette commission est créée à compter de la Saison 2023/2024 dans le cadre du processus d'intégration au sein de la FFF.

**Festival U13 Pitch 2024** : celui-ci sera organisé les 8 & 9 juin 2024 à CAPBRETON en marge des AG FFF et LFA qui se tiendront au même endroit.

**Rentrée du FUTSAL** : la période du 02 au 08/10 est ciblée avec l'objectif de mettre en œuvre une action promotionnelle dans le prolongement de la Rentrée du Foot.

**Arbitrage** : la CFA a approuvé les nouvelles dispositions liées au « retour à l'arbitrage - passerelle joueurs nationaux amateurs - FIA Assistant ».

**Engagement FFF « Le Foot entre en jeu »** : action du football français dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Un dispositif en 3 points = un visuel marquant l'engagement du football français « Le Foot entre en jeu » - une plateforme dédiée aux entités labellisées « Terre de Jeux » pour acheter des billets - temps d'échange en octobre / novembre sur les actions à engager et les attentes des territoires.

- **LPIFF**

#### Réunion CD LPIFF du 08/07/2023

Philippe COLLOT Informe le Comité que cette réunion a été principalement consacrée à la validation des groupes pour la Saison 2023/2024.

#### 4. La Vie du District

- **Agenda – Planning des activités**

**28/08/2023 ou 04/09/2023** : CD LPIFF.

**01/09/2023** : CD77 à Montry ou Réunion du Bureau.

**05/09/2023** : réunion de rentrée des clubs à Tournan.

**08/09/2023** : CD77 si pas le 01/09/2023.

Le Comité Directeur adopte le planning prévisionnel des activités du CD pour la Saison 2023/2024. Les convocations pour les réunions de début de saison seront transmises, dès à présent, avec une relance à la fin du mois d'août.

- **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM informe le Comité Directeur des points, ci-après :

- Recrutement d'un Alternant Juridique : suite au désistement des candidatures précédentes, Nabih EL FAKHRI est recruté à compter de la saison prochaine.
- Passage au forfait jour de certains salariés.
- Transmission des fiches de paie = depuis plusieurs années, l'envoi des bulletins par mail a été interdit afin de se conformer à la nouvelle **Loi RGPD**. Initialement, seulement les grandes entreprises étaient soumises à cette obligation mais depuis peu, toutes les sociétés sont concernées. **Il n'est donc plus permis pour le district de transmettre les bulletins par mail**, ni pour le cabinet comptable. Un système de coffre-fort doit être mis en place dès que possible.

Concernant ce dernier point, une procédure d'information des salariés est à respecter avant mise en place, notamment la récupération de toutes les adresses mails personnelles des salariés, afin qu'ils puissent recevoir leurs accès identifiants.

- **Affaires financières**

#### Accompagnement des clubs

Le Comité Directeur évoque les opérations au bénéfice des clubs à mettre en place ou à reconduire pour 2023/2024. La dotation de tablettes sera prioritairement remise en place ainsi que la prise en charge des kits « tournoi » pour ceux homologués par le district. Puis, d'autres opérations pourront être engagées sur des thèmes ciblés (Fair-Play, Foot Animation, ...), en fonction des possibilités financières.

Par ailleurs, le Comité Directeur se dit favorable à l'opération FFF visant à doter les écoles de foot de mini-buts, selon un processus de cofinancement tripartite : FFF / District / Clubs.

## Annexes Financières 2023/2024

Le Comité Directeur valide les dispositions financières du RSG et l'Annexe « Foot Animation » pour la prochaine saison. Les principales modifications apportées s'appuient sur un retour d'expérience de la saison écoulée et visent à sensibiliser les différents acteurs sur l'importance des formalités administratives pour le bon déroulement des compétitions.

### Vente des bâtiments de MELUN / Nouveaux locaux

Jean-Marie RENAUD informe le Comité Directeur de l'évolution de la situation de ce dossier, à date, et les différentes étapes à venir.

### Subventions

#### **Enveloppes Régionales FAFA « Équipements Clubs et Collectivités » et « Transport » - 2023/2024**

Méthodologie : une part fixe de 20% + une part variable de 30% sur le nombre de licenciés et 50% sur le nombre de clubs pour les enveloppes des Équipements Clubs et Collectivités. Une part fixe de 20% + une part variable de 50% sur le nombre de licenciés + 30% sur le nombre de clubs pour les enveloppes Transport.

Montant accordé pour la LPIFF : **635 000 €** pour les Équipements Clubs et collectivités et **114 000 €** pour le Transport. Ces chiffres sont en baisse par rapport à l'année passée.

**Développement de l'Arbitrage Amateur** : une aide supplémentaire aux districts de 750 € a été validée par la LFA. Le Comité Directeur décide d'investir cette somme dans le renouvellement du matériel informatique de la CDA.

#### **• Affaires sportives**

### Pratique Foot Animation

Le Comité Directeur entérine la modification du Calendrier 2023/2024 validé lors de la réunion du 30/06/2023 : inversion de date pour le Challenge 77 (nouvelle date le 25/05) et le pour le Challenge IDF U11 (nouvelle date le 27/04) suite à une modification de la planification du Critérium Régional.

## Calendrier Général 2023/2024 - Classements 2022/2023 - Constitution des Groupes 2023/2024

### **Calendrier Général 2023/2024**

Le Directeur Administratif présente au Comité Directeur une modification du Calendrier validé lors de la réunion du 30/06, pour une mise en adéquation avec celui de la Ligue.

Le Comité adopte les Calendriers Généraux Seniors, U18, U16, U14, CDM, Vétérans, Futsal et Foot Animation.

### **Accessions / rétrogradations 2022/2023 – Groupes 2023/2024**

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats Départementaux de la saison 2022/2023 arrêtés **sous réserve des procédures en cours**, des descentes du Championnat Régional 3 vers D1 des équipes Seine et Marnaise à l'issue de ladite saison et des propositions de composition des groupes 2023/2024 des Championnats Départementaux, qui tiennent compte :

- du positionnement géographique des équipes comme ligne directrice (sauf les D1 de chaque catégorie),

- des desideratas des clubs présentés dans les délais,

- des incidents disciplinaires de la saison écoulée et de la demande des autorités territoriales suite à des faits de violence, dont le football n'est pas responsable mais qui ont une répercussion sur sa pratique, qui entraînent l'impossibilité à deux clubs de se rencontrer, le district s'efforçant dans ces derniers cas et dans la limite des possibilités, de ne pas sortir le même club de son périmètre géographique, 2 saisons de suite,

Vu les dispositions de l'Article 14 du Règlement Sportif Général du District,

Vu les dispositions de l'Annexe 5 du Règlement Sportif Général (structure des championnats),

Entérine, **sous réserve des procédures en cours**, les classements des Championnats Départementaux de la Saison 2022/2023 et adopte, **sous réserve des éventuelles procédures en cours**, la composition des groupes 2023/2024 des Championnats Départementaux suivants :

- Seniors D1, D2 et D3
- U18 D1 et D2
- U16 D1 et D2
- U14 D1, D2 et D3
- CDM D1
- Vétérans D1, D2 et D3
- Futsal D1
- Féminines D1

Par ailleurs, le Comité rappelle, à toutes fins utiles, aux clubs participant au Championnat Départemental Seniors, qu'ils sont soumis à des obligations en termes d'engagement d'équipes et les invite à prendre connaissance desdites obligations et de la sanction afférente en cas de non-respect de celles-ci (cf. Article 11.1 & 2 du Règlement Sportif Général du District).

**Extrait Article 11.1 & 11.2 du RSG District 2023/2024** : « ...

**11.1 - Equipes obligatoires** Les clubs dont l'équipe Première Seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- + 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14. L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit dans les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13). Et d'y participer jusqu'à leur terme.

*Un contrôle a posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la Commission Départementale des Compétitions du District pour les clubs de D1.*

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- + 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées, ou 2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Division Départementale 3

*Le Comité Directeur décide de pérenniser les obligations définies lors des 2 dernières saisons, à savoir :*

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi),
- + 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit.

Division Départementale 4 - pas d'obligation.

*L'équipe qui entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.*

**11.2 - 1. En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent Règlement, les sanctions suivantes sont appliquées :**

- pour la **1ère saison d'infraction** : retrait de 4 points par obligation non respectée au classement de l'équipe Senior du club qui entraîne les obligations, et interdiction d'accèsion de ladite équipe Senior.
- pour la **2ème saison d'infraction et au-delà** : l'équipe Senior du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division inférieure la saison suivante. ... »

## Liste des clubs labellisés 2023 / 2026

Le Comité Directeur félicite les clubs dont l'acquisition du label a été validée par la FFF.

### **LABEL FUTSAL**

- TORCY FUTSAL EVASION URBAINE (Argent)
- JOLIOT GROOM'S FUTSAL (Bronze)

### **LABEL FEMININES**

- CS MEAUX (Or)
- SENART-MOISSY (Or)
- FOOTBALL FEMININ ACADEMY 77 (Or)
- US LOGNES (Argent)
- FC MELUN (Argent)
- US TORCY (Argent)
- DAMMARIE LES LYS (Argent)
- JOLIOT GROOM'S FUTSAL (Argent)
- MITRY-MORY FOOTBALL (Argent)
- ES CESSON VSD (Bronze)
- AS CHELLES (Bronze)
- US ROISSY EN BRIE (Bronze)

### **LABEL JEUNES**

- VAL D'EUROPE (Elite)
- SENART-MOISSY (Elite)
- RC FONTAINEBLEAU (Espoir)
- MORET VENEUX LES SABLONS (Espoir)
- NANDY (Espoir)
- MORMANT (Espoir)
- LAGNY MESSAGERS (Espoir)
- JOUARRE (Espoir)
- AS CHELLES (Espoir)
- FC MELUN (Excellence)
- US TORCY (Excellence)
- LE MEE SF (Excellence)

### **• Affaires Administratives**

#### Commissions / Fonctions

**Emmanuel LOISEL** : fait acte de candidature pour intégrer le corps des délégués. [Demande transmise au Président de la Commission des Délégués, pour avis.](#)

**Gilbert BESNARD** : fait acte de candidature pour la CDPME ou Appel Disciplinaire. [En attente de précisions complémentaires.](#)

**Pascale GODEFROY** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission des Terrains et Installations Sportives. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.](#)

**Gaëtan LE THUAUT** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Nouvelles Pratiques. [Après avis de l'Animateur de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.](#)

**Hakim BOUKIR** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Technique. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide cette candidature.](#)

**Vincent VOISINOT** : le Comité Directeur le remercie d'avoir accepté d'intégrer la Commission Nouvelles Pratiques et le nomme dans cette Commission.

#### Demandes en cours de traitement

**Nabil DRIES** : candidature pour intégrer le corps des délégués.

## Modifications réglementaires 2023/2024

Christiane CAU - Secrétaire Générale - présente au Comité Directeur les évolutions réglementaires\* du Règlement Sportif Général 2023/2024 et du Règlement Disciplinaire. Elle rappelle qu'elles sont issues des dispositions votées lors des AG FFF de janvier et juin 2023, ainsi que des modifications aux textes régionaux qui impactent la pratique départementale.

Ces évolutions seront mises en ligne sur le site du district et seront rappelées lors de la réunion de rentrée du 05/09 et de l'Assemblée Générale du District du 21/10/2023.

**\* Annexe 1 - Règlement Disciplinaire & Règlement Sportif Général.**

## Vie des clubs

Demande d'affiliation d'un nouveau club : **Entente Féminine Sud Seine et Marne.**

Demande de mise en inactivité : **Oissery.**

Demande de mise en inactivité partielle : **Everly.**

Le Comité Directeur émet un avis favorable à ces demandes.

## **5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur**

### Externe

**05/06/2023** : Mairie de Montry.

**28/06/2023** : Conseil Départemental. Passage de la Flamme Olympique en Seine et Marne.

**28/06/2023** : Mairie de Champs sur Marne.

**30/06/2023 et 07/07/2023** : Conseil Départemental. Formation des bénévoles à l'accueil des personnes en situation de handicap.

**05/07/2023** : SDJES. Clubs en redressement judiciaire.

**07/07/2023** : Préfecture. Réception organisée à l'occasion du 14/07/2023.

### FFF/LFA

**30/06/2023** : opération de cofinancement de mini-buts de foot à 5.

**03/07/2023** : terrain de FUTSAL extérieur. Convention FFF / ANDES.

**03/07/2023** : développement de l'Arbitrage Amateur.

**05/07/2023** : engagement FFF « Le foot entre en jeu ».

**06/07/2023** : Enveloppes Régionales FAFA 2023/2024.

**06/07/2023** : dotation « Foot à l'École ».

### Clubs

**27/06/2023** : FC BUSSY. SEN D1.

**30/06/2023** : MITRY-MORY. Vandalisme.

**03/07/2023** : DAMMARY CITY. Groupes 23/24.

**04/07/2023** : AS CAMPELIENNE. +55

**04/07/2023** : BRIE EST. AG Club.

**06/07/2023** : ST MARD AS. Mutations.

**09/07/2023** : FC THORIGNY. Trophée des Champions.

**10/07/2023** : FC MORET VS. Suite incident Finales Départementales.

**11/07/2023** : FC GUIGNES. AG Club.

## **6. Comptabilité**

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Toutes les écritures comptables ont été saisies, à date. En attente du retour du cabinet comptable pour finaliser le bilan définitif.
- Les prélèvements « clubs et arbitres » restent à préparer pour la saison prochaine.

## 7. Technique

Informations transmises par Marie CANOLLE en amont de la réunion du Comité.

- Un séminaire des cadres techniques s'est tenu la semaine dernière.
- Une 1ère réunion de la Commission Technique se tiendra le samedi 2 septembre 2023 en présence de Christian BASSILA (Responsable de l'INF), qui présentera l'INF et les critères de détection sur par catégorie.
- La réunion de rentrée des Responsables Techniques, Foot Animation, Féminin et Futsal est prévue le vendredi 8 septembre 2023.

## 8. Arbitrage

En l'absence de Fabien EL MKELLEB, Philippe COLLOT soumet au Comité Directeur le planning des activités de la CDA pour 2023/2024. [Le Comité Directeur valide la proposition de la CDA.](#)

## 9. Questions diverses / Tour de table

### **Jean Marie RENAUD**

Fait un point sur les dossiers traités cette saison en commission d'Appel Disciplinaire. Il remercie l'ensemble des salariés administratifs pour leur aide précieuse dans le traitement des dossiers.

### **Ludovic VANTYGHM**

Remercie l'ensemble des salariés pour leur implication tout au long de cette saison.

### **Gérard VIVES**

Remercie tout particulièrement Christine PARCET pour le travail effectué. Malgré un changement de logiciel comptable qui a affecté le travail pendant 3 mois, tout le retard a pu être comblé.

### **Philippe COLLOT**

Remercie l'ensemble du Comité Directeur et les salariés pour le travail réalisé au cours de la saison. Il souligne l'implication importante de Nicolas MAKSYMIUK et Olivier FERNANDEZ, **dans des délais très contraints**, pour l'élaboration des calendriers généraux, la constitution des groupes 2023/2024 toujours très complexe et la préparation du dossier « accessions / rétrogradation ».

### Prochaines réunions

**Bureau Directeur** : sur convocation.

**Comité Directeur** : 01 ou 08/09/2023 à MONTRY.